

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

États financiers consolidés

31 décembre 2022



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et l'état consolidé des résultats, l'états consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

le 18 mai 2023
Dieppe, NB

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2022 Budget (non-audit�) (Note 15)	2022 R�el	2021 R�el
REVENUS			
Cotisations des membres	4 336 603 \$	2 347 152 \$	2 294 710 \$
Ventes de services	33 000	2 176 501	2 028 125
Transferts gouvernementaux	10 840	338 753	69 430
Int�r�ts	1 000	2 874	3 737
Autres revenus	10 200	48 160	57 130
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	4 391 643	4 913 440	4 453 132
D�PENSES			
Gouvernance	53 800	49 537	47 469
Administration	1 240 428	1 403 011	1 130 305
Am�nagement r�gional	1 000	455	711
Collaboration r�gionale en mati�re de services de police	18 500	24 625	6 728
Planification r�gionale des mesures d'urgence	21 000	20 918	25 501
Services d'am�nagement et d'inspection des b�timents	586 758	654 499	596 788
Gestion des d�chets solides	2 589 636	2 819 588	2 512 575
Services financiers	7 071	10 959	12 420
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	4 518 193	4 983 592	4 332 497
Surplus pour l'ann�e (note 12)	<u>(126 550) \$</u>	(70 152)	120 635
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		<hr/>	687 000
Exc�dent accumul� � la fin de l'ann�e		<hr/>	737 483 \$
		<hr/>	807 635 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2022**2021**

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 3)	771 993 \$	1 390 531 \$
Comptes à recevoir		
Général	354 359	186 890
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	207 994	220 205
	<hr/>	<hr/>
	1 334 346 \$	1 797 626 \$

PASSIFS

Emprunt bancaire	250 000 \$	584 370 \$
Comptes à payer et frais courus	366 727	397 031
Revenus différés	61 809	-
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 7)	62 109	49 280
	<hr/>	<hr/>
	740 645	1 030 681

ACTIF NET

593 701 \$ 766 945 \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 5)	124 302 \$	98 326 \$
Amortissement cumulé (note 5)	85 160	78 622
	<hr/>	<hr/>
	39 142	19 704
Charges payées d'avance	104 640	20 986
	<hr/>	<hr/>
	143 782	40 690
	<hr/>	<hr/>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	737 483 \$	807 635 \$

APPROUVÉ PAR

_____, Président

_____, Trésorier(ère)

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

2022

2021

Surplus pour l'année	(70 152) \$	120 635 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 976)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	6 538	4 926
	<hr/> (89 590)	<hr/> 125 561
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(83 654)	11 273
Augmentation (diminution) de l'actif net	(173 244)	136 834
Actif net au début de l'exercice	766 945	630 111
Actif net à la fin de l'exercice	<hr/> 593 701 \$	<hr/> 766 945 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

20222021

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Surplus pour l'année	(70 152) \$	120 635 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 538	4 926
Compte à recevoir - Général	(167 469)	2 051
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	12 211	(37 703)
Comptes payables et frais courus	(30 304)	109 896
Revenus différés	61 809	(30 750)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	12 829	(34 741)
Charges payées d'avance	(83 654)	11 273
	(258 192)	145 587

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 976)	-
---	-----------------	---

Activités de financement

Emprunt bancaire	(334 370)	584 370
------------------	------------------	---------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **(618 538)** 729 957

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **1 390 531** 660 574À la fin de l'exercice **771 993 \$** 1 390 531 \$

1. Objectif de l'organisation

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 21 octobre 2021.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de crédateurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Meubles et équipement	5 à 10 ans

Information sectorielle

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée.

3. Encaisse	2022	2021
Encaisse - affectée (note 14)	241 213 \$	334 225 \$
Encaisse - non affectée	530 780	1 056 306
	771 993 \$	1 390 531 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2022	2021
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	207 994 \$	220 205 \$

5. Immobilisations corporelles	2022	2021
Coût		
Solde d'ouverture	98 326 \$	98 326 \$
Acquisitions durant l'année	25 976	-
Solde de fermeture	124 302	98 326
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	78 622	73 696
Amortissement durant l'année	6 538	4 926
Solde de fermeture	85 160	78 622
Valeur nette	39 142 \$	19 704 \$
Composé de:		
Services d'aménagement	19 258 \$	18 162 \$
Services des déchets solides	19 883	1 542
	39 141 \$	19 704 \$

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements et de meubles.

6. Emprunt bancaire

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 629 637\$, portant intérêt au taux préférentiel (2.45%) et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

7. Avantages postérieurs à l'emploi payables**(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2022 sur le plan des 18 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 89 459\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 3%
 - 2) le taux d'escompte est de 4.55%
 - 3) le taux de roulement du personnel est de 2.5%
-

8. Éventualités

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

9. Engagements

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2023, 74 316\$; 2024, 74 316\$; 2025, 74 316\$; 2026, 74 316\$; 2027, 74 316\$.

La Commission s'est engagée par bail à partir du 1er décembre 2018 jusqu'au 30 novembre 2023 pour la location de bureaux à Richibucto. Les loyers minimums futurs totalisent 13 686\$ et comprennent les versements suivants pour le prochain exercice: 2023, 13 686\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 1 février 2021 jusqu'au 1 janvier 2028 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 9 967 326\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2023, 2 412 816\$; 2024, 2 562 893\$; 2025, 1 614 925\$; 2026, 1 658 894\$; 2027, 1 717 798\$.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

10. Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides

Au 31 décembre 2022, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital déchets solides
Actif à court terme	33 770 \$
Passif à court terme	<u>25 174</u>
	<u>8 596 \$</u>

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

12. Tableau de présentation sectorielle

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2022 Consolidés	2021 Consolidés
Recettes							
Cotisations des membres	- \$	139 775 \$	870 449 \$	1 074 376 \$	262 552 \$	2 347 152 \$	2 294 710 \$
Vente de services	-	10 000	72 366	2 073 876	20 259	2 176 501	2 028 125
Transferts gouvernementaux	4 000	-	-	32 059	302 694	338 753	69 430
Intérêts	1 342	-	-	1 532	-	2 874	3 737
Autres revenus	7 344	-	26 283	1 200	13 333	48 160	57 130
	12 686	149 775	969 098	3 183 043	598 838	4 913 440	4 453 132
Dépenses							
Salaires et bénéfices	271 090	54 872	625 095	145 047	242 803	1 338 907	1 133 389
Biens et services	177 076	-	251 525	2 904 469	241 817	3 574 887	3 148 264
Amortissement	-	-	4 158	2 380	-	6 538	4 925
Autres	-	25 706	-	-	37 554	63 260	45 919
	448 166	80 578	880 778	3 051 896	522 174	4 983 592	4 332 497
Excédent (déficit) pour l'année	(435 480) \$	69 197 \$	88 320 \$	131 147 \$	76 664 \$	(70 152) \$	120 635 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

13. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Fonctionnement Services généraux	Fonctionnement Services d'aménagement régional	Fonctionnement Services d'aménagement local	Capital Services d'aménagement local	Fonctionnement Gestion des déchets solides	Capital Gestion des déchets solides	Autres services partagés	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2022 sous CSP	(435 479) \$	69 196 \$	92 476 \$	(4 156) \$	132 374 \$	(2 380) \$	76 664 \$	1 153 \$	(70 152) \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	-	(4 732)	24 150	-	70 415	-	30 177	-	120 010
Transferts entre fonds:									
Transfert du fonds de réserve opérationnelle	-	-	-	-	80 000	-	-	(80 000)	-
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local au capital services d'aménagement	-	-	(5 254)	5 254	-	-	-	-	-
Transfert de la réserve capital au fonds capital des déchets solides	-	-	-	-	-	26 770	-	(26 770)	-
Allocation des services généraux	435 479	(60 439)	(130 256)	-	(236 545)	-	(8 239)	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	4 158	-	2 380	-	-	6 538
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	435 479	(65 171)	(111 360)	9 412	(86 130)	29 150	21 938	(106 770)	126 548
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2022	- \$	4 025 \$	(18 884) \$	5 256 \$	46 244 \$	26 770 \$	98 602 \$	(105 617) \$	56 396 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

14. État des réserves

	Réserve Fonctionnement Collab. régionale	Réserve Fonctionnement Déchets solides	Réserve Capital Déchets solides	Réserve Fonctionnement Aménag. local	2022 Total	2021 Total
Actifs						
Investissements	- \$	78 632 \$	142 593 \$	- \$	221 225 \$	220 071 \$
Débiteurs	6 300	6 302	-	41 564	54 166	121 562
Créditeurs	-	-	(34 178)	-	(34 178)	(7 408)
Excédent accumulé	6 300 \$	84 934 \$	108 415 \$	41 564 \$	241 213 \$	334 225 \$
Revenus						
Transfert du fonds de déchets solides	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	18 000 \$
Transfert du fonds de collaboration régionale	-	-	-	-	-	1 300
Intérêts	-	380	773	-	1 153	1 576
	- \$	380 \$	773 \$	- \$	1 153 \$	20 876 \$
Transfert au Fonds de déchets solides	- \$	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$	- \$
Transfert au capital déchets solides	-	-	26 770	-	26 770	-
	- \$	80 000 \$	26 770 \$	- \$	106 770 \$	- \$
Excédent pour l'année	- \$	(79 620) \$	(25 997) \$	- \$	(105 617) \$	20 876 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Recettes								
Cotisations des membres	- \$	139 775 \$	870 449 \$	3 063 827 \$	262 552 \$	- \$	- \$	4 336 603 \$
Ventes de services	-	-	33 000	-	-	-	-	33 000
Transferts gouvernementaux	-	-	-	-	10 840	-	-	10 840
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	417 907	-	-	-	-	-	(417 907)	-
Intérêts	-	-	500	500	-	-	-	1 000
Excédent d'avant dernière année	-	754	21 951	67 278	30 226	-	(120 209)	-
Autres revenus	3 600	-	3 600	3 000	-	-	-	10 200
	421 507	140 529	929 500	3 134 605	303 618	-	(538 116)	4 391 643
Dépenses								
Gouvernance	53 800	-	-	-	-	-	-	53 800
Administration	365 707	100 029	345 900	544 849	301 850	-	(417 907)	1 240 428
Aménagement régional	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Collaboration régionale en matière de services de police	-	18 500	-	-	-	-	-	18 500
Planification régionale des mesures d'urgence	-	21 000	-	-	-	-	-	21 000
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	582 600	-	-	4 158	-	586 758
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	2 587 256	-	2 380	-	2 589 636
Services financiers								
Intérêts	2 000	-	1 000	2 500	1 571	-	-	7 071
Déficit d'avant-dernière année	-	-	-	-	197	-	(197)	-
	421 507	140 529	929 500	3 134 605	303 618	6 538	(418 104)	4 518 193
Surplus (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(6 538) \$	(120 012) \$	(126 550) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

16. Support des dépenses

	Budget 2022	Réal 2022	Réal 2021
Gouvernance			
Services généraux			
Membres du conseil			
Honoraires	39 000 \$	40 840 \$	38 841 \$
Déplacements	9 000	6 179	5 418
Formation et perfectionnement	3 000	500	125
Autres	2 800	2 018	3 085
	53 800 \$	49 537 \$	47 469 \$
Administration			
Services généraux			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	142 000 \$	146 068 \$	115 149 \$
Déplacements	5 500	6 566	3 815
Formation et perfectionnement	10 000	4 390	3 989
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	62 000	67 806	65 701
Déplacements	1 500	1 612	1 102
Frais d'audit et comptabilité externe	35 000	28 653	13 231
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	8 500	15 444	20 930
Assurance responsabilité	16 500	21 694	17 276
Services professionnels ou de consultation	7 600	1 100	9 848
Frais légaux	-	196	-
Immeuble de bureaux	21 720	20 109	19 755
Fournitures et matériel de bureau	10 887	28 161	32 589
Télécommunications	4 500	8 648	5 313
Autres	40 000	44 847	49 866
	365 707 \$	395 294 \$	358 564 \$
Services d'aménagement local			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	9 000 \$	10 303 \$	9 145 \$
Services professionnels	86 000	89 172	62 966
Immeuble de bureaux	59 000	51 604	53 561
Matériel et fournitures de bureau	16 000	24 214	24 301
Télécommunications	11 000	12 246	13 488
Autres	39 900	38 364	18 411
	220 900 \$	225 903 \$	181 872 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

16. Support des dépenses	Budget 2022	Réel 2022	Réel 2021
Services de gestion des déchets solides			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	60 000 \$	64 459 \$	74 509 \$
Déplacements	5 000	4 994	547
Formation et perfectionnement	6 500	5 825	2 231
Travail Sécuritaire NB	3 000	2 590	4 896
Autres services administratifs			
Honoraires professionnels	4 000	-	-
Immeuble de bureaux	22 000	19 456	18 908
Matériel et fournitures de bureau	8 500	4 169	4 382
Télécommunications	4 000	3 487	4 208
Autres	51 924	16 219	1 925
Éducation publique			
Publicité, visites et promotion	107 925	82 942	87 489
Déplacements	4 000	-	2 384
Comité technique	6 000	2 612	1 784
Coordonnateur en éducation	35 000	19 084	61 699
	317 849 \$	225 837 \$	264 962 \$
Aménagement régional			
Autres services administratifs			
Autres	42 029 \$	34 482 \$	55 346 \$
Autres services partagés			
Administration			
Salaires et avantages sociaux	128 087 \$	197 415 \$	110 215 \$
Déplacements	2 050	42 859	419
Formation et perfectionnement	2 200	2 529	528
Travail sécuritaire NB	-	1 295	1 631
Autres services administratifs			
Matériel et fournitures de bureau	2 000	18 750	387
Immeuble de bureaux	1 800	58 195	5 853
Frais professionnels	-	3 185	-
Frais juridiques	-	4 863	2 360
Télécommunications	1 100	3 660	1 119
Autres	156 706	188 744	147 049
	293 943 \$	521 495 \$	269 561 \$
	1 240 428 \$	1 403 011 \$	1 130 305 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

16. Support des dépenses

	Budget 2022	Réal 2022	Réal 2021
Aménagement régional			
Déplacements	1 000 \$	455 \$	711 \$
Collaboration régionale en matière de services de police			
Administration et déplacements	18 500 \$	24 625 \$	6 728 \$
Planification régionale des mesures d'urgence			
Administration et déplacements	21 000 \$	20 918 \$	25 501 \$
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	348 000 \$	392 771 \$	389 692 \$
Déplacements	10 000	18 903	16 318
Formation et perfectionnement	10 000	8 474	317
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	6 000	10 346	7 664
Autres	1 200	300	322
Amortissement	4 158	4 158	4 540
	379 358 \$	434 952 \$	418 853 \$
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	180 000 \$	189 161 \$	154 677 \$
Déplacements	22 000	24 261	18 539
Formation et perfectionnement	5 000	5 969	4 661
Autres	400	156	58
	207 400 \$	219 547 \$	177 935 \$
	586 758 \$	654 499 \$	596 788 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

16. Support des dépenses

	Budget 2022	Réel 2022	Réel 2021
Gestion des déchets solides			
Opérations d'enfouissement			
Enfouissement - Eco 360	709 600 \$	797 755 \$	800 920 \$
Opérations de la station de transfert			
Réacheminement des déchets			
Collectes	1 865 656 \$	2 014 280 \$	1 700 436 \$
Programme de compostage			
Composteurs résidentiels	7 000 \$	-	4 802 \$
Déchets ménagers dangereux			
Collecte	5 000	5 173	6 032
Amortissement	2 380	2 380	385
	2 589 636 \$	2 819 588 \$	2 512 575 \$
Services financiers			
Services généraux			
Frais de services bancaires	2 000 \$	3 334 \$	2 638 \$
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires	1 000 \$	376 \$	2 325 \$
Services de gestion des déchets solides			
Frais de services bancaires	2 500 \$	6 471 \$	7 085 \$
Aménagement régional			
Frais de services bancaires	-	99 \$	122 \$
Autres services partagés			
Frais de services bancaires	1 571 \$	679 \$	250 \$
	7 071 \$	10 959 \$	12 420 \$